



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 27 juin 2019

Madame ELOI-ROUX Véronique
Doyenne de l'IGEN groupe EPS
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357, PARIS SP 07

Nréf. SGal/CH

Objet : Capeps 2022

Madame la Doyenne,

Le SNEP-FSU a participé aux réunions multilatérales organisées par le ministère sur la réforme de la formation et du concours. L'Inspection Générale et la présidence du jury du concours externe ont dû être sollicitées dans le cadre du groupe de travail autour de la DRH (ministère, IGAEN, réseau des ESPE, CPU, etc.).

Au cours de ces multilatérales, le SNEP-FSU a défendu certaines positions qui valent au plan général, ainsi que d'autres spécifiques au CAPEPS. Vous pouvez retrouver sur la page de notre site [les comptes rendus des 3 réunions auxquelles nous avons participé](#) (colonne de droite : actualités). Vous pourrez ainsi avoir une idée des analyses et propositions que nous portons.

Suite à nos interventions sur le fait que nous ne souhaitons pas que le CAPEPS soit aligné sur les CAPES, il nous a été répondu que notre concours serait étudié à part. Vous pourrez voir sur le lien cité ci-dessus notre courrier à la DRH.

Nous nous félicitons de cette position qui ne pourra être effective et renforcée que par la construction d'un consensus qui agrégerait l'ensemble des parties prenantes. Nous avons appris que des groupes de travail allaient être mis en place pour réfléchir aux évolutions à apporter au concours. Le SNEP-FSU est bien entendu prêt à s'y investir et à contribuer à une construction collective.

En amont de ces GT, une rencontre nous semble nécessaire pour échanger sur l'architecture générale du concours : nombre d'épreuves, nature des épreuves, coefficients...

Vous remerciant par avance, je vous prie, Madame la Doyenne, de croire en notre attachement profond pour le service public d'éducation.

Benoît HUBERT
Secrétaire Général